

Département des Affaires Juridiques

Décision : DAJ2025-257

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le code de la recherche ;

Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2024-371
relative à la création de l'unité de service US 61 et nommant Monsieur Patrick EDMOND directeur de
l'unité ;

DECIDE :

Article 1 : Monsieur Laurent GALINEAU est nommé directeur adjoint de l'unité de service US 61, intitulée « Plateforme Scientifique et Technique - Analyse des Systèmes Biologiques (PST-ASB) ».

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025. Son terme est fixé au 31 décembre 2028.

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE
LA RECHERCHE MEDICALE**

Didier Samuel